

8%
WOOD GUNDY
692-4200
3 ANS
25 000 \$ minimum
GARANTI
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

**POUR VOUS
ABONNER:
647-3333**
Extérieur:
1-800-463-2362

MARDI 29 DÉCEMBRE 1992

QUÉBEC, 97^e ANNÉE, NO 2
40 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVG 0.30 4.04

MONTRÉAL-OTTAWA 60c Plus TPS TVG

50c Plus TPS TVG

LE QUÉBEC

Les médecins diplômés hors Québec dénoncent l'État

Une centaine de médecins omnipraticiens et spécialistes diplômés hors Québec dénoncent la « politique irréaliste » du ministère québécois de la Santé. **A-3**

LA RÉGION

Deux autres morts sur les routes de la région

Deux autres personnes sont mortes hier sur la route à Cap-Saint-Ignace et à Saint-Narcisse. Le bilan du congé de Noël pour le Québec atteint 32 morts. **A-2**

Unités syndicales réduites sur la Côte-Nord

Le Conseil canadien des relations de travail vient de réduire à deux les neuf unités de négociation des travailleurs de l'entreprise ferroviaire nord-côtière QNS & L. **B-1**

LE MONDE

Le président Bush devient la cible de la presse irakienne

Bagdad a promis de venger la destruction d'un de ses appareils par la chasse américaine dans la zone d'exclusion décrétee par l'ONU dans le sud de l'Irak. **A-3**

Les chefs ennemis se serrent la main à Mogadiscio

Les principaux chefs de guerre somaliens se sont réconciliés publiquement, hier, peu après l'entrée des soldats canadiens et américains à Belet Huen. **A-3**

L'ÉCONOMIE

L'année de la consolidation dans l'alimentation

Le partage du marché est complété dans le monde de l'alimentation et, en 1993, chaque partie va surtout chercher à consolider sa position. **B-8**

LA MODE

La fine lingerie retrouve sa féminité d'antan

Les femmes se vengent de la rudesse du temps en faisant la guerre en dentelle et il y a longtemps que les dessous ne s'étaient pas aussi bien portés. **C-1**

L'EDITORIAL

Gratouille culturelle

Le plan de relance des arts de la scène doit insister sur le produit culturel offert et trouver autre chose que des « gratteux » comme instruments de relance. **A-6**

L'INDEX

Annonces classées	C-4 et C-5
Arts	C-2 et C-3
Bridge	C-7
Décès	C-6 et C-7
Économie	B-7 et B-8
Éditorial	A-6
Horoscope	C-7
La mode	C-1
Le monde	B-5 et B-6
Où aller à Québec	C-2
Québec et l'Est	B-1 à B-3
TABLÔID SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Nuageux. Un peu de neige, surtout en après-midi. Max.: -7; min.: -11.

Demain: Nuageux. Éclaircies en après-midi. Max.: -7; min.: -12. **S-16**

Le plus haut salarié du hockey canadien

8,8 millions \$ à Sakic



Pierre Pagé et Joe Sakic étaient tout sourire, hier, en annonçant l'entente. Sakic est heureux qu'on ait trouvé un juste milieu dans le marché actuel.

QUÉBEC — Joe Sakic est devenu hier le plus haut salarié de tout le hockey professionnel en sol canadien. Il a accepté une offre de quatre ans, qui devrait lui rapporter 8,8 millions \$ en devises canadiennes, selon un estimé assez précis.

par YVES POULIN
LE SOLEIL

Sakic ne touchera pas 2 millions \$ en saison 92-93, mais il rattrapera le temps perdu au cours des trois prochaines campagnes. Ça fait tout de même une moyenne de 2,2 millions \$ par année, ou un peu plus de 169 000 \$ par paye, puisque les athlètes sont rémunérés à 13 reprises en saison, soit à toutes les deux semaines.

Les Nordiques ont fait durer le suspense quelques jours de plus puisque le capitaine des Nordiques avait apposé sa signature au bas de l'entente le 24 décembre dernier.

Au pays, Sakic devance Teemu Selanne, 1,9 million (Winnipeg), Grant Fuhr, 1,6 million (Toronto) et Patrick Roy, 1,2 million (Montréal). Cela dit, il est encore loin du traitement de certains hockeyeurs oeuvrant aux USA. On n'a qu'à songer aux Mario Lemieux (7 millions \$), Eric Lindros (3,5 millions \$), Wayne Gretzky (3 millions \$), et Mark Messier (2,5 millions \$).

Tout en vantant les mérites d'athlète et de leader de Sakic, Pierre Pagé a indiqué que les négociations avaient été longues et difficiles. « Marcel Aubut et François Giguère (le bras droit de Pagé) ont sué à grosses gouttes. Joe voulait jouer à Québec et on recherchait l'entente la plus longue possible. On l'aurait engagé pour sept ou huit ans, si cela avait été possible ».

Sakic lié aux Fleurdelisés, Pagé peut respirer plus à l'aise puisque les meilleurs éléments (Hexall, Nolan, Ricci, Sundin) sont tous sous contrat pour plusieurs saisons. Il ne reste plus que Steve Duchesne à satisfaire. Le cas Sakic s'annonçait ardu. Déjà la rumeur l'envoyait à Vancouver, près de sa ville natale (Burnaby). De plus, comme la convention des joueurs de la LNH prend fin cette saison, tous croyaient que le cas Sakic servirait de cheval de bataille au niveau de l'autonomie.

Le principal intéressé s'est empressé de rétablir les faits. « C'est ici que je voulais poursuivre ma carrière. Je suis heureux que tout soit terminé. J'attendais ce moment depuis fort longtemps. Si le dossier a traîné en longueur, c'est parce que les pourparlers ont débuté sur le tard. Je ne voulais pas étirer les négos jusqu'à l'été prochain. »

Autres textes en S-2 et S-3

L'idée d'une seule grande ville divise la population

QUÉBEC — La région de Québec est carrément divisée en deux sur l'idée d'une seule grande ville couvrant le territoire de la Communauté urbaine de Québec (CUQ).

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Un sondage SOM-LE SOLEIL révèle que 41 % des citoyens trouvent que ce serait une bonne idée, 42 % jugent qu'elle serait mauvaise, tandis que 17 % sont ambivalents.

Les opinions des citoyens sur l'opportunité de fusions sont aussi assez partagées : 46 % des citoyens de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) sont pour une fusion de leur municipalité avec une ville voisine, mais 39 % sont contre. On compte 15 % d'indécis.

Le sondage a été réalisé les 21 et 22 décembre. L'échantillon comprenait 403 citoyens de la région. La marge d'erreur est de 5,5 %. (La méthodologie de ce sondage a été publiée en page A-2 de notre livraison d'hier).

Ce sont les résidents de

Québec qui favorisent en plus grand nombre l'avènement d'une seule grande ville, avec 62 % en faveur et 25 % contre. La ville de Québec compte 13 % d'indécis sur cette question.

C'est à Sainte-Foy qu'on trouve le plus de gens opposés à cette idée d'une seule ville : 53 % n'en veulent pas. Mais 31 % d'entre eux souscrivent à cette idée tandis que 16 % sont indécis.

À Beauport, les opinions sur le sujet se divisent presque moitié-moitié, 43 % trouvant que la création d'une seule grande ville ne serait pas une bonne chose, et 39 % pensant que ce serait souhaitable. Il y a 18 % de Beauportois indécis.

Dans les autres municipalités de la CUQ, 52 % des citoyens ne veulent pas d'une seule ville sur le territoire comparativement à 31 % qui le souhaitent et 17 % d'indécis.

SONDAGE SOM / LE SOLEIL

Par ailleurs, c'est à Beauport qu'on retrouve le plus de gens qui refusent que leur municipalité soit partie dans une fusion avec une ou plusieurs autres municipalités voisines : 61 % sont contre et 35 % pour et seulement 4 % d'indécis. Ça peut s'expliquer par le fait que les Beauportois sont convaincus qu'une fusion ne peut se faire qu'avec une autre ville plus grosse ou au moins de même taille, ce qui risquerait de leur enlever une certaine identité.

Il peut sembler étonnant, à prime abord, de voir que 43 % des résidents de Sainte-Foy voient d'un bon oeil que leur municipalité soit d'un projet de regroupement de villes alors que seulement 41 % pensent que ce n'est pas une bonne chose. Mais il faut préciser qu'il y a de fortes chances que Sainte-Foy serait

la ville à qui se grefferait d'autres municipalités. A remarquer que les Fidécis ne veulent pas se faire avaler par Québec, de là leur forte opposition à l'avènement d'une seule ville.

Les citoyens de Québec souhaitent des fusions à 54 % contre 30 % qui n'en veulent pas et 16 % d'indécis.

Sur la Rive-Sud, le sondage montre que 58 % des gens sont plutôt favorables à des fusions tandis que 27 % n'en veulent pas et 15 % sont indécis. Rappelons que plusieurs fusions ont eu lieu de ce côté du Saint-Laurent depuis quelques années.

Le sondage a aussi demandé aux gens s'ils approuvaient le projet de la mairesse André P. Boucher, de Sainte-Foy, de la construction d'une centrale de police et d'une caserne de pompiers. Malgré les limites de l'échantillon, les Fidécis semblent appuyer le projet à 50 % tandis que 31 % sont contre et 19 % ne se sont pas encore fait d'opinion.

Jean Dupéré réclame 1 million \$ en dommages-intérêts

LAB Chrysotile menacée de dissolution

THETFORD MINES — Créée en 1986 pour sauver de la faillite l'industrie de l'amiante dans la région de Thetford Mines, la société en commandite LAB Chrysotile est menacée de dissolution.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

L'un des trois producteurs-partenaires, Lac d'amiante, nettement le plus important et le plus rentable, demande à la cour supérieure le démantèlement du groupe et réclame 1 million \$ en dommages-intérêts. En principe, LAB a un mandat jusqu'en l'an 2050.

C'est la vente par la Société nationale de l'amiante (SNA) de ses filiales Société Asbestos et Bell à la Société d'exploration

minière Mazarin, en septembre dernier, qui a déclenché cette guerre juridique. L'un des requérants, M. Jean Dupéré, actionnaire majoritaire de Lac d'amiante qui contrôle la société en commandite, soutient que la SNA n'a pas respecté ses engagements à son égard en ne lui offrant pas d'exercer son droit de préemption d'achat de ses deux mines prévu, selon lui, par la convention régissant la société en commandite.

À l'appui de sa requête qu'il vient de déposer au greffe du district de Frontenac, M. Du-

péré allègue que, au contraire, la SNA a tout fait pour l'évincer en procédant à la vente de ses mines par appel d'offres et en incitant Mazarin à déposer une proposition. M. Dupéré a fait une offre sous protêt de ses droits de préemption.

La SNA a lancé son appel d'offres en exigeant des preuves de solvabilité des acheteurs potentiels pour assurer la viabilité des mines pendant au moins cinq ans. M. Dupéré était seul sur les rangs. Un deuxième appel a eu lieu. M. Dupéré eut la puce à l'oreille lorsqu'il constata une activité boursière intensive sur le titre de Mazarin. Il n'avait pas à craindre cet adversaire qui ne répondait pas

aux exigences du gouvernement. De fait, Mazarin n'avait pas d'argent, ni de ressources humaines, ni d'expertise; une importante compagnie lui avait même refusé le financement.

Au début de septembre, la SNA annonçait la vente des deux mines ainsi que de la compagnie Atlas-Turner, une co-queue insolvable et inopérante, à Mazarin pour le prix de 34,3 millions \$ dont seulement 2 millions \$ payés comptant. Une bonne partie de l'acompte a été souscrite par des investisseurs de la région. La SNA et Mazarin refusent toujours de dévoiler à M. Dupéré les détails de la transaction.

M. Dupéré explique qu'il ne

peut vivre avec un partenaire dont les principaux actionnaires ne possèdent que 15 % du capital-actions, dont le principal intérêt est la valeur de ses actions, et qui n'agit plus dans l'intérêt de la société en commandite.

M. Dupéré déplore le fait que Mazarin se comporte comme un commandité, divulgue des informations dommageables, nuisibles et non fondées. Selon lui, Mazarin cause du tort quand elle donne à entendre qu'elle a son mot à dire dans l'administration de la société en commandite, qu'elle fait des déclarations fracassantes sur les profits réalisés, et qu'elle fait de la publicité tapageuse pour mousser la vente de ses actions.

FAITS DIVERS

Trois autres victimes sur les routes hier

Le triste bilan du congé de Noël grimpe à 32 morts

MONTREAL (PC) — Le long congé de Noël — qui prenait fin hier à 20 h — a été particulièrement meurtrier : au moins 32 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec, la plupart d'entre elles sur les routes.

Trois autres accidents survenus hier ont gonflé un bilan qui, la veille, était déjà imposant. Le premier est survenu vers 11 h 10 sur la route 132 à Cap-Saint-Ignace, alors que *Caroline Ouellet*, 22 ans, de cette localité, est décédée lorsque le véhicule dans lequel elle prenait place est entré en collision avec un second véhicule qui circulait en sens inverse sur le chemin des Pionniers.

Le second est survenu vers

11 h 20, à Saint-Narcisse-de-Beaurivage, dans Lotbinière. Un camionneur a péri lors d'une collision survenue en face du 628, rang Iberville. La victime est morte à l'hôpital. Il s'agit de *Maurice Caux*, 58 ans, de Saint-Lambert. M. Caux roulait en direction de Saint-Narcisse quand il s'est fait couper la voie par un automobiliste qui sortait d'une entrée privée et qui a omis de lui céder le passage. La victime a perdu la maîtrise de son camion et en a été éjectée.

Le conducteur de l'autre véhicule a subi des blessures mineures.

Une collision entre deux véhicules survenue vers 17 h 15 sur Scenic Road, dans le canton de Sutton, près de la frontière américaine, a enfin coûté la vie à un homme.

La pire tragédie du congé est survenue samedi vers 21 h 30 quand six personnes ont perdu la vie dans un accident survenu sur la route 185, à sept kilomètres au nord de Saint-Louis du Ha-Ha — 60 km au sud de Rivière-du-Loup. L'accident a impliqué deux véhicules. Les quatre passagers du premier, immatriculé au Nou-

veau-Brunswick et circulant en direction sud, sont décédés : il s'agit de *Stanislas Caissie*, 23 ans, de Tabufintak (N.-B.), *Joseph-Florent Breaux*, 41 ans, de Grand Bay (N.-B.), *Walley Jackson*, 45 ans, de Grand Bay, et *André Lamonde*, 26 ans, de Sillery. Dans le second véhicule, immatriculé au Québec et circulant en direction nord, *Jenny Dumont*, 34 ans, de Ville Dégelis, et *Gaétan Lévesque*, 34 ans, de Saint-Pierre de Montmagny, sont décédés, tandis qu'une enfant de 10 ans, *Stéphanie Dumont*, a été légèrement blessée.

La Sûreté du Québec a indiqué hier soir dans un communiqué

que le long congé de Noël coïncide avec les premières précipitations réelles de l'hiver, ce qui pourrait expliquer en partie le nombre élevé des accidents qui surviennent à chaque année à cette époque.

L'an dernier, pendant l'ensemble de la période des Fêtes, du 24 décembre au 2 janvier, les seuls accidents de la route avaient fait 14 morts, 127 blessés graves et 800 blessés légers.

Un face-à-face a fait un mort et quatre blessés graves, dimanche vers 18 h 20, sur la 127e Rue, à la sortie de Saint-Georges de Beauce. Il s'agit de *Françoise Bi-*

net, 50 ans, de Sainte-Aurèle.

Joseph Rivest, 80 ans, de Chateauguay, a perdu le contrôle de son véhicule, dimanche vers 18 h, sur l'autoroute 440 à Laval. Sa voiture est allée heurter un lampadaire et l'individu serait mort sur le coup.

Deux personnes ont péri dimanche midi dans une autre collision frontale causée par la chaussée enneigée et glissante de la réserve faunique des Laurentides. *Lucien Lapointe*, 45 ans, de Chicoutimi, et son neveu de 15 ans, *Pascal*, sont décédés après que le véhicule dans lequel ils prenaient place eut dérapé.



Des anti-avortement tenaces

Hier soir, ces piqueteurs se promenaient toujours devant la maison du docteur Fraser Fellow, à London, Ontario. Ils protestent contre le fait que le médecin pratique des avortements. Depuis le 3 janvier dernier, ces protestataires maintiennent une ligne de piquetage devant la maison, une heure par soir, et ils ne semblent pas vouloir lâcher.

En Bref

■ Deux enfants sauvés

STETTLER, Alb. (PC) — Deux enfants en bas âge s'en sont tirés indemnes mais un homme a trouvé la mort dans une maison d'où un forcené a tenu la GRC en respect pendant une douzaine d'heures. Le forcené s'est rendu à la police hier après-midi. Les enfants, une fillette de deux ans et un bébé de cinq mois de sexe masculin, n'ont pas été blessés, mais la police a découvert le cadavre d'un homme dans la maison située à l'extérieur de Stettler, un village situé dans le centre de l'Alberta. La police n'a pas voulu dire ce qui a causé la mort de l'homme. Le forcené a été incarcéré mais n'a pas encore été accusé, a dit le porte-parole de la GRC, Brent Butler. Les gens vivant aux alentours de la maison cernée par le GRC avaient été évacués du quartier dimanche après-midi. Des policiers d'Edmonton et de Red Deer ont négocié avec le forcené durant toute la nuit afin de le persuader de se rendre.

■ Une grange flambe

Une dizaine de pompiers de Sainte-Foy ont combattu pendant plusieurs heures, hier, les flammes qui ont ravagé une grange située au 7360, boulevard Hamel, à Sainte-Foy. Le feu a pris

naissance peu après 15 h 30 et les pompiers soupçonnent qu'une main criminelle en est à l'origine. Il n'y avait personne à l'intérieur du bâtiment au moment du sinistre, mais les policiers sont à la recherche d'un témoin important. La grange abritait un petit atelier de menuiserie. La grange est située sur le même terrain qu'une maison désaffectée dont les policiers ne connaissent pas le propriétaire.

■ Attente de 48 heures

MONTREAL (PC) — Une centaine de touristes québécois en partance vers Cuba ont finalement pu s'envoler de Mirabel vers leur destination, hier après-midi, après 48 heures d'une longue attente. Samedi, ils étaient 150 à prendre le départ pour des vacances au soleil quand, soudain, le Tupolev 54 de la compagnie aérienne Cubana, arrivé en bout de piste, a dû faire demi-tour pour une raison indéterminée. Fatigués d'attendre, une cinquantaine de passagers avaient décidé de rentrer chez eux.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 28-12-92
0-0-7
3-2-5-7

VENTE DE JANVIER



ROBE DE NUIT POLO

24.95

rég. 30.00

une robe de nuit exclusive, en finette pur coton, avec petit col polo en tricot côtelé. trois imprimés au choix de fleurs ou rayures. p.m.g.

SOUS-VÊTEMENTS COTON ET LYCRA

7.99

rég. 12.00

camisole longue forme débardeur style 5000 d'élita à coordonner à la culotte style 3404 en tricot extensible satiné, échancrée à la taille 3.79 rég. 5.50 blanc ou noir. p.m.g.

CHAUSSETTE SPORT

1.99

rég. 3.00

ce rabais de 30% s'applique sur nos chaussettes sport signées simons avec pied coussiné, offertes avec cheville côtelée ou revers ratine. blanc. taille unique.

PEIGNOIRS

119.95

rég. jusqu'à 160.00

des peignoirs enveloppants, style kimono dans toutes sortes de tissus dont la ratine éponge. couleurs et grandeurs désassorties.

VÊTEMENTS DE NUIT

19.99

rég. jusqu'à 38.00

robes de nuit courtes et longues, pyjamas et combinaisons en tricot de coton ou finette. toutes sortes de styles unis et imprimés. couleurs et grandeurs assorties.



ROBE DE CHAMBRE EN FINETTE

29.95

rég. 38.00

douce, enveloppante, en finette de coton imprimée de fleurs en trois combinaisons de coloris ou à rayures sur fond blanc avec délicat liséré de satin. taille unique.



ROBE DE NUIT FORME CARDIGAN

29.95

une robe de nuit en doux tricot de coton côtelé, toute lisérée de satin, forme cardigan. mauve, pêche, blanc. grandeurs p.m.g.

VÊTEMENTS DE DÉTENTE

79.95

rég. jusqu'à 140.00

des pulls encolure montante ou ronde sur des pantalons fuseaux avec ou sans pattes sous-pied, en tricot de coton ouatiné. couleurs et grandeurs désassorties.

PANTOUFLE-BOTILLON SUÉDÉE

29.95

rég. 40.00

ce rabais de 25% s'applique sur une pantoufle haute de style botillon en suède doublée laine, exclusive à simons, offerte en teintes vives.

MAGASINEZ
CE SOIR JUSQU'À
21H00

PROFITEZ DE LA VENTE DE JANVIER

DANS TOUS NOS RAYONS!

la maison
simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

la maison
simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

La «loto-médecin» suscite la colère

QUÉBEC — Une centaine de médecins omnipraticiens et spécialistes diplômés hors Québec dénoncent la « politique irréaliste de rejet et de marginalisation » du ministère québécois de la Santé et des Services sociaux, ainsi que de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Ces médecins, qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents au Québec, attendent depuis plusieurs années d'être intégrés dans le système de santé québécois et de pratiquer leur profession. Et cela même s'ils sont tous détenteurs d'un diplôme reconnu par l'Organisation mondiale de la santé, s'ils ont subi

□ Les diplômés hors Québec dénoncent le concours du ministère de la Santé

avec succès l'examen d'évaluation du Conseil médical du Canada, s'ils sont prêts à pratiquer dans des régions éloignées désignées (où le Québec souffre d'une grave pénurie de médecins) et à s'orienter vers les spécialités en demande.

Les médecins diplômés hors Québec reprochent au ministère de la Santé et des Services sociaux d'appliquer à leur endroit une politique discriminatoire et de leur octroyer des postes au compte-gouttes.

Une loterie

À leur avis, la situation est encore pire depuis quatre ans puisque la Corporation professionnelle des médecins du Québec a alors instauré un concours pour l'attribution de dix postes. En mai dernier, ils ont été 90 à se porter candidats...

Avant octobre 1988, les médecins inscrits à la corporation n'étaient pas assujettis à un tel concours pour obtenir un poste de résidence hospitalière. Il s'agit là, estime l'Association des médecins diplômés hors Québec, d'une disposition « injuste, arbitraire ». Aussi réclame-t-elle son annulation.

« Ce concours est un facteur d'exclusion. Imposé à des médecins déjà sélectionnés par le Conseil médical du Canada, il ne leur offre aucune garantie quant à l'obtention d'un poste, même s'ils réalisent des scores très valables. Aucun professionnel québécois

n'accepterait de jouer sa profession dans une loterie de la sorte ! » lancent les contestataires, qui déplorent par ailleurs « le manque de transparence qui entoure ce concours ». Le comité de sélection, précisent-ils, n'a jamais publié les noms des dix « heureux gagnants », ni le classement des candidats.

« Quand on sait que la formation d'un médecin coûte environ 200 000 \$ à la province, on comprend difficilement qu'autant de formations coûteuses offertes gratuitement au Québec puissent se gaspiller pendant des années d'inaction », affirment ces médecins sans emploi... ou plutôt sans travail dans leur domaine. Car si certains d'entre eux vivent grâce à

l'aide sociale, d'autres agissent comme serveurs, concierges ou laveurs de vaisselle, en cachant leurs qualifications réelles afin d'être acceptés et de ne pas se faire renvoyer, affirment-ils dans un dossier préparé par l'organisme qui les regroupe, l'Association des médecins diplômés hors Québec.

Précisons que plusieurs d'entre eux attendent un poste depuis cinq ans et plus, même si leur expérience médicale va de 1 à 15 ans et davantage.

Ces diplômés hors Québec ajoutent que leur situation n'est pas difficile uniquement sur le plan économique mais aussi sur le plan psychique. « L'un d'entre

nous, d'origine colombienne, s'est suicidé le 14 janvier 1990 », lit-on dans un document remis à la presse.

L'Irak promet de se venger

BAGDAD (Reuter, CP, AP, AFP) — Le président Georges Bush étant devenu la cible de la presse irakienne, Bagdad a promis, hier, de venger la destruction d'un de ses appareils, la veille, par la chasse américaine dans la zone d'exclusion décrétée par l'ONU en août dans le sud de l'Irak.

À Washington, le département américain de la Défense a annoncé que le porte-avions Kitty Hawk avait quitté hier les côtes somaliennes. Le Pentagone n'a pas précisé la destination du Kitty Hawk mais, selon la chaîne de télévision CNN, le bâtiment qui transporte 85 appareils se dirige vers le Golfe, où il contribuera à faire respecter les zones d'exclusion aériennes.

Le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a annoncé hier que son pays ne reconnaissait pas l'interdiction imposée à son aviation par les États-Unis et leurs alliés de voler dans la partie du territoire irakien située au sud du 32e parallèle, afin de protéger les populations chiites.

« Il ne s'agit pas d'une résolution soumise aux Nations unies et à la communauté internationale, a-t-il dit. C'est une décision américaine à laquelle la Grande-Bretagne et la France ont pris part. C'est un acte unilatéral de nature purement politique, qui ne repose sur aucune résolution de l'ONU »

La presse s'enflamme

La presse de Bagdad a également vivement réagi à la destruction de l'appareil, fustigeant « la lâcheté » de Bush qui, ajoute-t-elle, va quitter la Maison-Blanche pour « la poubelle de l'Histoire ».

L'ambassadeur irakien aux Nations unies, Nizar Hamdoun, a démenti que son gouvernement ait cherché à éprouver la détermination de Washington, comme l'avait estimé dimanche le président américain. Celui-ci, écrit le journal *Djournouriyah*, a commis « une nouvelle agression contre l'Irak ». « Cette fois, nous ne pouvons rester muets. »

« Notre grand peuple sait très bien comment transformer sa violente colère contre la nouvelle agression de Bush en une révolution contre ce sale criminel et ses tentatives perverses de porter atteinte à la souveraineté irakienne », poursuit le quotidien.

« L'Irak ne craint plus personne (...) Les agresseurs paieront un lourd tribut (...) », lance *el Kadisiyah*, le journal du ministère de la Défense irakien.

Le président George Bush a sommé le gouvernement irakien de se plier aux sanctions décrétées par l'ONU et a estimé que l'incursion des appareils irakiens dans la zone d'exclusion était une « grave erreur » du président Saddam Hussein.

Par ailleurs, l'Irak a donné son « accord de principe » à l'escorte et à l'inspection par des gardes de l'ONU des convois d'aide humanitaire destinée aux Kurdes, a déclaré hier un haut responsable des Nations unies.



À l'aube, les soldats canadiens ont débarqué à Belet Huen sans rencontrer d'opposition. Près de 850 soldats canadiens, qui assurent le contrôle de l'opération dans la région, seront basés dans cette localité d'ici le 1er janvier.

L'occupation de la Somalie par la force internationale est complétée

Les chefs ennemis se serrent la main à Mogadiscio

MOGADISCIO (Reuter, AFP) — Les deux principaux chefs de guerre somaliens se sont réconciliés publiquement, hier, dans les rues de Mogadiscio, après près de deux ans de guerre civile. Ce geste est survenu quelques heures après l'entrée des soldats canadiens et américains à Belet Huen, dernière ville somalienne que la force internationale s'est fixée comme objectif à atteindre avant la fin de l'année.

touraient les soldats en chantant.

Selon Pascal Mauchle, responsable local de la Croix-Rouge (CICR), plus de 100 enfants y mouraient quotidiennement il y a neuf mois.

Traités comme deux pigeons

À Mogadiscio, où le président américain George Bush est attendu jeudi afin de passer le réveillon du Nouvel An avec les troupes américaines, plus de 10 000 personnes brandissant des rameaux symbolisant la paix ont célébré le démantèlement de la « ligne verte » qui divisait la capitale depuis plus d'un an. Le général Mohamed Farah Aidid et le président autoproclamé Ali Mahdi Mohammed, souriants, se sont serrés la main.

Mais des Somaliens interrogés par l'AFP ont confié qu'ils ne prenaient pas au sérieux ce soudain élan de fraternité et que les deux chefs de guerre ne les avaient pas convaincus. Pour ces Somaliens, ce « sont les Américains qui les ont obligés à arrêter la guerre ».

Un vieil homme, venu seul à pied des faubourgs de la ville pour assister à la fête, a déclaré : « Vous prenez un pigeon, vous lui

mettez son bec dans l'eau et vous lui tenez le cou : soit ou pas, il finira par boire. Les Américains les ont traités comme deux pigeons. »

Après le renversement de l'ancien président Mohamed Siad Barre, en janvier 1991, Ali Mahdi Mohammed et Mohamed Farah Aidid se sont lancés dans une lutte féroce pour conquérir le pouvoir. Les combats ont plongé la Soma-

lie dans l'anarchie, provoquant une famine qui a déjà tué plus de 300 000 personnes.

Malgré leurs récents efforts pour parvenir à la paix, pillages, agressions et tirs restent monnaie courante à Mogadiscio. Des marines américains gardant l'entrée de l'aéroport ont abattu hier un homme armé qui s'en prenait à une équipe de l'agence de télévision Visnews. Le Somalien a été tué

après avoir ouvert le feu à l'aide d'une Kalachnikov sur les soldats.

Il faisait partie d'un groupe de trois hommes qui tentaient de voler le matériel du cameraman Jimi Matthews et du preneur de son Leon Malherbe. « Je trouve incroyable qu'avec toute leur artillerie, les Américains ne soient pas capables d'assurer la sécurité à 50 mètres de leur poste », a déclaré Jimi Matthews.

La nouvelle définition du sida va ajouter 40 000 cas de plus aux USA

ATLANTA, Georgie (AP) — L'adoption de nouveaux critères pour définir le passage à l'étape de la maladie va se traduire, officiellement dans les statistiques, par l'ajout de milliers de malades supplémentaires atteints du sida aux États-Unis.

Les services sociaux et organisations d'aide aux sidéens s'attendent à un afflux de demandes de la part de ces « nouveaux » malades. Avec des répercussions financières lourdes.

En vertu de la nouvelle définition du sida, on devrait dénombrer 90 000 Américains malades du sida en 1993, selon le Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) d'Atlanta — contre 50 000 par an avec les précédentes normes.

Depuis 1981, on a diagnostiqué 242 000 Américains malades du sida et 160 000 sont morts. On compte en outre environ un million d'Américains contaminés par le virus du sida.

Nouveaux indicateurs

L'ancienne définition, qui date de cinq ans, jugeait qu'un séropositif avait atteint le stade de la maladie lorsqu'il souffrait d'infections du sang, du sarcome de Kaposi (forme de cancer de la peau) ou de 21 autres maladies surtout répandues chez les hommes.

La nouvelle définition ajoute la tuberculose, la pneumonie récurrente et le cancer se généralisant à partir du col de l'utérus. Mais c'est le quatrième nouvel indicateur qui semble le plus important : la diminution du niveau de globules blancs CD4 en dessous de 200 par millimètre-cube — soit un cinquième du niveau normal chez une personne saine.

Le CDC estime que 190 000 Américains pourraient avoir un niveau de CD4 inférieur à 200, et que la plupart ne savent pas qu'ils sont séropositifs ou qu'ils ont franchi ce seuil — tous ne pouvant pas se payer un test de CD4, qui coûte environ 200 \$.

3 JOURS SEULEMENT

LES 28 - 29 ET 30 DÉCEMBRE 1992 - 3 JOURS SEULEMENT

DU
JAMAIS
VU
DEPUIS
10 ANS...

36
HEURES GM...
chez Marlin



SUPER AUBAINES et RABAIS EXTRAORDINAIRES

jusqu'à

25%

sur la plupart des voitures
1992, en main : Geo, Chevrolet,
Oldsmobile et camions.

- Livraison immédiate (plus de 120 véhicules en main)
- Venez en profiter... les premiers arrivés auront le meilleur choix



c'est grandement accueillant!

MARLIN
Chevrolet Oldsmobile Inc. Geo

2145, boul. Charest Ouest Québec
688-1212

OUVERT LES LUNDI, MARDI, MERCREDI 28, 29, 30 DÉCEMBRE
ET LE LUNDI 4 JANVIER 1993.

L'ACTUALITÉ QUÉBÉCOISE ET CANADIENNE EN 1992

JUIN

1 — Quatre alpinistes québécois (Simon Proulx, Christian Proulx, Alain Potvin, Maurice Grandchamp) se tuent en faisant une chute de 900 mètres sur le mont McKinley en Alaska.

2 — Le ministre de l'Éducation Michel Pagé suscite l'opposition de ministres du cabinet en suggérant de modifier la loi pour permettre aux enfants d'immigrants anglophones de fréquenter l'école anglaise.

5 — 20 000 employés de la fonction publique en grève au Nouveau-Brunswick.

7 — 45 000 personnes au Tour cycliste de l'île de Montréal.

8 — La compagnie Vibec de Victoriaville annonce la signature d'une entente de 1 milliard \$ avec le Gabon pour la construction de routes.

— Julie Payette, une informaticienne de 28 ans, multilingue, musicienne, athlète et détentrice de nombreux diplômes, est au nombre des quatre Canadiens choisis pour être astronautes.

— Le ministre Michel Pagé lance un projet de 42 millions \$ pour contrer le décrochage scolaire, prévoyant entre autres le retour du professeur titulaire pour le début du secondaire.

— 1600 employés du quotidien *Toronto Star* se mettent en grève. Ils reviendront au travail le 9 juillet après que le journal ait continué d'être publié grâce à des bribeurs de grève. Ils acceptent à 82 % une entente négociée sans enthousiasme. Le 8 novembre, le magnat de la presse Conrad Black acquiert 23 % du groupe Southam. Le 10, le *Toronto Star*, fleuron du groupe, annonce la coupure d'une centaine de postes ; le journal a perdu 12 millions \$ depuis le début de l'année.

9 — Un citoyen de Ste-Foy, Jocelyn-André Dubois, appréhendé à Londres pour avoir tenté de frauder le gouvernement nigérian de 95 millions \$.

10 — L'ex-présidente de la CECM, Denise Soucy-Brousseau acquittée de trois accusations de fraude et d'usage de faux en rapport avec une facture de restaurant de 390 \$.

— Un tribunal international donne raison au Canada contre la France dans la délimitation des zones de pêche autour de St-Pierre et Miquelon.

12 — Après 36 ans, la FTQ se sépare du Congrès du travail du Canada, son candidat Guy Cousineau ayant été battu à la vice-présidence par Jean-Claude Parrot.

— Le CRTC met fin au monopole de Bell Canada en matière d'appels interurbains.

15 — Le ministre Marc-Yvan Côté publie sa politique de santé pour les dix prochaines années fondée sur 19 objectifs.

16 — Ottawa entend serrer la vis aux immigrants, donnant la préséance aux immigrants investisseurs, aux membres des familles déjà arrivées et aux véritables réfugiés. Les nouveaux arrivés pourront être obligés de vivre en région durant un certain temps.

17 — Démission de Louise Roy, présidente de la STCUM, qui accepte un poste à La Laurentienne, et de son directeur exécutif Francis Therrien, qui devient directeur général de la STL (Laval).

— La mauvaise situation financière de *The Gazette* et une absence de compromis avec les employés obligent la direction à procéder à 59 mises à pied dont 38 à la rédaction. Des négociations ultérieures avec les employés permettent de résorber le problème. Le même jour, *Le Devoir* annonce

une réorientation de sa façon de procéder pour sauver le journal.

18 — Les ministres fédéraux des Finances et de la Santé remettent en question les services de santé, dont ceux offerts aux mourants.

19 — Après son inauguration, le Biodôme accueille 42 000 visiteurs en deux jours.

23 — Un jeune homme de 18 ans de Windsor, en Estrie, tue à coups de couteau un garçonnet de 11 ans à bicyclette dans un geste gratuit.

25 — Selon des données du ministère de l'Éducation, les champions décrocheurs sont les élèves catholiques du Québec.

— Jean-Guy Trépanier, un assistant-réalisateur de T.-M., est arrêté à La Havane pour s'être livré à des activités liées à « l'émigration contre-révolutionnaire d'extrême droite ». Le 27, il est libéré après une grève de la faim et rentre immédiatement à Montréal.

— La Cour suprême de Colombie-Britannique acquitte l'ex-premier ministre créditiste Bill Vander Zalm qui avait été inculpé d'abus de confiance.

28 — La chanteuse Edith Butler se déclare indépendantiste et dit avoir été bernée par l'agence BCP qui prétendait vouloir faire un message touristique qui s'avère de la propagande en faveur du Canada.



Le mont McKinley, la plus haute montagne en Amérique du Nord, a pris la vie de quatre Québécois en juin : Simon Proulx (42 ans), professeur d'éducation physique au Cégep de Sept-Îles, son fils Christian (18 ans), étudiant en sciences pures au même collège, Alain Potvin (38 ans), biologiste à la direction régionale du MLCP-Côte-Nord, et Maurice Grandchamp (29 ans), technicien en génie civil d'une société privée de Montréal.



Julie PAYETTE



Valery Fabrikant a été mis en accusation le 25 août pour meurtre prémédité et séquestration. Le lendemain, la SQ révèle avoir été prévenue le 23 juin du fait que Fabrikant voulait acquérir des armes soi-disant pour pratiquer le tir. Le permis lui fut refusé. L'accusé a manipulé sa femme, Maya Tyker, pour obtenir les armes à sa place. Le 3 novembre, après quatre changements d'avocat, une avocate en semi-retraite, Me Jocelyne Paul, obtient de l'accusé de l'assister dans sa défense. Fabrikant sera traduit en cour le 5 janvier pour connaître la date de son procès.

JUILLET

1 — De passage au Canada pour les fêtes du 125e anniversaire, la reine Elisabeth II appelle les policiers au compromis pour maintenir l'unité canadienne. Maurice Richard est nommé membre du conseil privé.

— Des pêcheurs terre-neuviens en colère conspuent John Crosbie qui doit annoncer le lendemain un moratoire de 18 mois sur la pêche à la morue qui forcera 20 000 pêcheurs au chômage.

2 — Le boxeur Dave Hilton condamné à six mois de prison pour vol dans un restaurant. Son frère Matthew est condamné à la même peine le 3 pour le même crime.

7 — Le Centre hospitalier de l'université Laval à Sainte-Foy est placé en tutelle après la découverte d'un déficit de 18 millions \$.

8 — 50 000 personnes assistent à un concert gratuit de l'OSM et de l'OST au stade olympique.

9 — Deux adolescents de 14 et 15 ans de St-Eustache se pendent à un arbre à la suite d'un pacte de suicide.

— L'écroulement d'un pont sur la rivière Nicolet fait un mort et crée des embouteillages monstres de plusieurs kilomètres sur l'autoroute Jean-Lesage.

10 — L'ex-enseignant Jim Keegstra reconnu coupable d'avoir exalté la haine contre les Juifs et condamné à 3000 \$ d'amende.

11 — *La Presse* révèle que la SQ avait échauffé en 1989 un plan d'attaque de Kahnawake qui impliquait 600 policiers.

14 — Fusion du Parti civique et du Parti municipal à Montréal ; cinq échecs de l'opposition en font partie.

— La disparition d'un grand-père (Isidore Caron) et de ses deux petits-fils (Marion et Andrew Kuhnreich) en route pour leur chalet sème l'émoi à Dollard-Des-Ormeaux. Ils sont retrouvés deux jours plus tard, dans leur fourgonnette accidentée ; l'un des enfants étant mort.

16 — De passage à Montréal pour inaugurer un obélisque à la mémoire de de Gaulle, le maire Jacques Chirac est muet comme carpe sur le 25e anniversaire du cri « Vive le Québec libre ».

19 — Des centaines de jeunes Haïtiens se lancent dans une frénésie de pillage sur la rue St-Hubert obligeant la police de la CUM à intervenir en force. Le 13 septembre, frustrés de l'annulation d'une danse, quelques 300 jeunes Haïtiens déclenchent une nouvelle émeute qui fait sept blessés sur la rue St-Hubert. Six personnes sont appréhendées.

20 — Près de 70 000 personnes assistent au spectacle « Montréal, ville francophone », au nouveau Parc des Îles de Montréal. L'événement, organisé dans le cadre du 350e anniversaire de Montréal met en vedettes notamment Renaud et Gilles Vigneault.

22 — Le député Jean Lapierre du Bloc Québécois quitte la vie politique. Le député de Shefford évoque des raisons professionnelles et personnelles. Il devient animateur à la radio.

28 — Le premier ministre Mulroney convoque ses homologues provinciaux à une réunion informelle le 4 août pour tenter de relancer le processus de négociations constitutionnelles. Le lendemain, Robert Bourassa accepte d'y participer, pour la première fois depuis l'échec de Meech.

31 — Juillet 1992 aura été le plus froid au Québec depuis 1871, soit depuis que les statistiques sont compilées. La température moyenne n'a été que de 18,7 degrés, une conséquence, selon les scientifiques, de l'éruption du volcan Pinatubo.



Jim KEEGSTRA

AOÛT

5 — Les pluies provoquent de lourds dommages dans une quinzième municipalité de Beauce. À St-Georges, les dégâts sont sommairement évalués à 10 millions \$. À Lac-Etchemin, les dégâts atteignent 1 million \$.

7 — Erica D'Angelo, une jeune femme de 26 ans de Hull, donne naissance à des quadruplés.

8 — La fin abrupte du spectacle du groupe Guns N'Roses déclenche une émeute chez les 57 000 jeunes spectateurs du stade. On évalue les dégâts à plus de 350 000 \$.

10 — Le député Richard Holden du Parti égalité (Westmount) passe au PQ au grand dam de la population anglophone.

— La Commission du commerce international des États-Unis impose des droits de 53 % sur le magnésium canadien.

14 — Pour la première fois, une femme est élue grand chef d'une nation amérindienne : Jocelyne Gros-Louis et cinq de ses six candidats aux postes de délégués battent l'équipe de Max Gros-Louis, en poste depuis 26 ans. La même fin de semaine, Brenda Gedeon-Miller fait subir un sort similaire au chef Ronald Jacques et devient chef de la réserve micmac de Ste-Anne-de-Restigouche en Gaspésie.

19 — La découverte du cas d'une infirmière auxiliaire d'origine haïtienne qui exerçait avec un faux diplôme fait craindre qu'un réseau soit à l'oeuvre au Québec.

20 — Le journaliste Benoit Proulx de Québec est acquitté par trois juges de la cour d'appel du meurtre de sa compagne France Alain survenu le 10 novembre 1991. Proulx maintient ses poursuites de 1 million \$ contre André Arhur et John Tardif. Le 28 octobre, le procureur général décide de ne pas en appeler du jugement. Le 17 novembre, le journaliste poursuit la station CHRC pour 700 000 \$ pour diffamation.

— Le ministre André Bourbeau annonce que 800 autochtones de Kanahwake et Kanesatake cessent de percevoir le 1er octobre des prestations d'assistance sociale du Québec parce qu'ils en reçoivent déjà du Canada. Le même jour, un affrontement entre la SQ et quelque 300 mohawks à la pinède d'Oka menace de remettre le feu aux poudres alors que les autochtones érigent des barricades temporaires.

22 — Le sud de l'Alberta aux prises avec une tempête de neige qui laisse 35 centimètres et met les récoltes en péril.

24 — Valery Fabrikant, un prof de Concordia frustré dans ses aspirations, tue trois personnes, en blesse deux autres avant d'être fait prisonnier par un gardien de sécurité, Daniel Martin. Les victimes sont : Aaron Jaan Saber, Matthew McCartney Douglas, Michael Gordon Hogben. Le professeur Phoivos Ziogas est dans un état critique et mourra le 23 septembre. L'accusé faisait du grabuge depuis quelque temps déjà à propos de travaux de recherches que se serait appropriés un professeur et avait été soupçonné de porter une arme à au moins une occasion.

27 — La Cour suprême acquitte Ernst Zundel, trouvé coupable d'avoir diffusé de la littérature mensongère sur les massacres des Juifs durant la deuxième guerre mondiale, en déclarant anticonstitutionnel l'article 181 du code criminel. Le 31, le Congrès juif canadien le poursuit à nouveau pour « propagande haineuse » à la suite des propos qu'il a tenus lors de sa conférence de presse.

29 — Un homme de 22 ans, Gyno Vigliotti, arrêté après une tentative de suicide, est soupçonné du meurtre à coups de couteau de trois femmes à Rosemère et Boisbriand. Le 31, il est formellement mis en accusation.

31 — Une mini-tornade frappe la région de Thetford Mines et détruit neuf maisons en quelques secondes.

— À Montréal, la rentrée scolaire se fait avec l'adjonction de brigadiers dans les autobus d'écoliers.

Mannéquin

Régina n'a pas fini de vous étonner avec son GRAND SOLDE D'APRÈS NOËL !

Groupe de BELLES JUPES cour. de 180 \$ à 280 \$ SPÉCIAL de 109 \$ à 139 \$	CHEMISIERS cour. de 115 \$ à 280 \$ SPÉCIAL de 79 \$ à 139 \$	VESTONS cour. de 315 \$ à 495 \$ SPÉCIAL de 99 \$ à 239 \$
--	---	--

Tout est réduit à 50% et plus

PLACE de la CITE

2635, Hochelaga Sainte-Foy

Plusieurs suggestions cadeaux en magasin!

Jusqu'au 23 décembre
lun.-ven. 9h00 à 21h00
sam. 10h00 à 17h00
dim. 12h00 à 17h00
jeudi 24 déc. 8h30 à 17h00
samedi 26 déc. 13h00 à 17h00

Surprises en magasin!

À l'achat d'un ensemble «Un Mac pour les fêtes», obtenez Excel 3.0 fr.ou 1 an de garantie supplémentaire pour : 49\$

Mac Classic II	Mac LC II	Mac IIsi
68030 à 16MHz 4Mo mémoire vive disque dur 40Mo	68030 à 16MHz 4Mo mémoire vive disque dur 40Mo Écran couleur Apple	68030 à 20MHz 3Mo mémoire vive disque dur 40Mo Écran couleur Apple

Efficacité Performance Puissance

Plusieurs autres configurations possibles!

7788 chemin Ste-Foy
Sainte-Foy, Québec
654 0506
440 11000 rue Est
St-Charles, Québec
228 0005

Concessionnaire autorisé

LA POLITIQUE



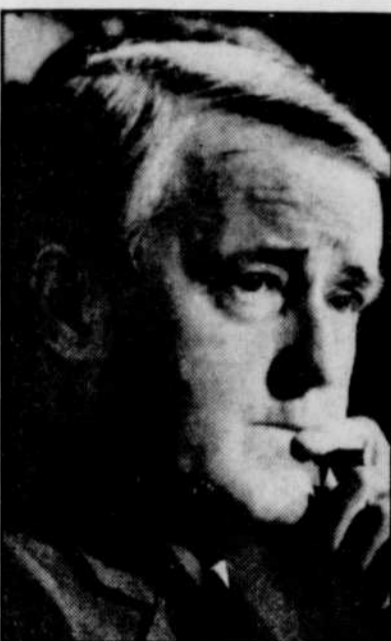
Pour battre un record vieux d'un siècle

Mulroney peut tenter d'arracher une 3e victoire d'affilée

OTTAWA — En 1993, s'il en a le goût, le premier ministre du Canada pourra relever un défi à la hauteur de ses ambitions: battre un record vieux d'un siècle en obtenant une troisième victoire d'affilée pour le Parti conservateur aux élections générales, qui doivent se tenir d'ici la fin de l'année.

par MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

Et il reste bien peu de temps à M. Brian Mulroney pour faire le plein

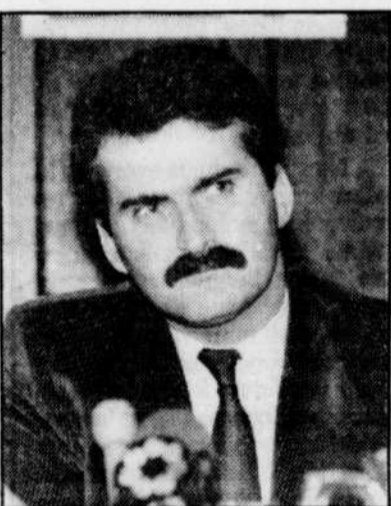


Brian MULRONEY

des voix en triplant presque le taux de popularité de son parti. Car, si l'année qui s'achève aura été éprouvante pour la personne du premier ministre et son gouvernement, 1992 n'aura guère été plus tendre pour le reste de la famille politique canadienne.

Sur fond de révolte politico-constitutionnelle et de stagnation économique, les Canadiens ont en effet donné des sueurs froides à l'ensemble de la classe dirigeante, qui a par ailleurs poursuivi son petit train-train législatif en adoptant aux Communes une cinquantaine de lois importantes et gérer souvent sur le tas des crises dans les transports, les affaires sociales, les pêches et les autochtones, etc.

Aucun leader fédéral n'a été à l'abri du courroux des électeurs, pas même le chef du Bloc québécois, M. Lucien Bouchard, pour-



Jean LAPIERRE

tant le seul chef avec le réformiste Preston Manning à être sorti vainqueur du référendum du 26 octobre sur l'entente de Charlottetown.

En dépit de sa cote personnelle, M. Bouchard devra dans les prochains mois user de sa force de

persuasion pour dénicher des candidats de qualité qui préféreront aller jouer aux faire-valoir au Parlement fédéral plutôt que d'attendre quelques mois et tenter le coup dans un éventuel cabinet provincial dirigé à Québec par M. Jacques Parizeau.

C'est d'ailleurs au Parlement, où les lacunes du Bloc ont été particulièrement criantes. Privé de l'expertise de son leader en chambre, M. Jean Lapierre, le Bloc a eu de la peine à faire passer son message souverainiste dans l'enceinte de la démocratie fédérale, la Chambre des Communes.

Pour les Québécois et les Canadiens excédés par la politique, l'année prochaine ressemblera à la précédente: si 1992 a été l'année de la Constitution, 1993 sera celle de la politique. Partisane cette fois-ci. La lutte s'annonce épi-

quée.

Année difficile

Quand il s'est levé le 5 décem-



Jean CHRÉTIEN

bre dernier, le premier ministre Mulroney a dû avaler son café de travers s'il a lu la manchette de la page éditoriale du journal local, The Ottawa Citizen: « Pour rendre service au pays, le premier ministre devrait démissionner ».

Celui qu'on a vu désertier le leadership du pays pour prendre la présidence de la Ligue nationale de hockey ou accepter le poste de secrétaire général des Nations unies a été la cible en 1992 d'une fureur populaire implacable qu'il illustre la descente aux enfers des conservateurs dans l'opinion.

« Ils nous a laissé entendre qu'il serait notre leader aux prochaines élections et je suis heureuse qu'il en soit ainsi », a déclaré la ministre de la Justice, Mme Kim Campbell, l'aspirante au leadership la plus en vue. S'il doit partir, M. Mulroney devrait annoncer sa décision d'ici la fin janvier. Autrement, une nouvelle session du Parlement pourrait se tenir plus tard, ce qui forcerait une reprise des travaux de la Chambre après la date prévue du 1er février.

Pour le libéral Jean Chrétien et la néo-démocrate Audrey McLaughlin, l'année qui s'achève

aura également comporté sa part de petites misères. Chef de l'Opposition, M. Chrétien voit son parti victime de son propre succès tandis qu'au plan personnel, il a connu des problèmes familiaux et il a dû répondre régulièrement à la rumeur qui le voudrait presque moribond depuis qu'il a subi une opération chirurgicale pour prélever des tumeurs non-cancéreuses aux poumons, il y a a deux ans et demi.

Opposition

En tête des sondages depuis

des mois, les libéraux sont si populaires dans la métropole du pays, Toronto, que les investitures se gagnent à coup de milliers de cartes de membres. Au Québec, où le Bloc québécois domine dans les sondages, la popularité de M. Chrétien est comparable à la visibilité du leader néo-démocrate, Mme Audrey McLaughlin, dont la prestation à la tête du NPD a été marquée ces derniers mois par une contestation larvée chez ses collègues du Parlement. En 18 mois depuis son élection, le parti

de Mme McLaughlin passait de 41 à 16 % dans les intentions de vote.

« Que voulez-vous que je fasse, me déshabiller? demande-t-elle. Rappelez-vous ce qui s'est passé aux Etats-Unis. (Le candidat du parti Démocrate) Bill Clinton est passé de la troisième place dans les sondages à une avance de 20 points dans les sondages et, ça, dans une seule semaine. »

Quant au chef du Reform Party, M. Manning, sa campagne contre l'entente de Charlottetown commence à peine à rapporter des

dividendes électoraux puisque son parti termine l'année avec 15 % dans les sondages, le même score que les conservateurs.

Si en 1992 les Canadiens et les Québécois en ont fait l'année du statu quo constitutionnel, ils auront en 1993 le loisir d'user de moyens électoraux pour rompre ce que plusieurs perçoivent comme une embâcle politique à la Chambre des Communes.

Vous voulez de la politique? Vous ne perdez rien pour attendre...

VENTE DE JANVIER



FUSEAUX DE SKI

99.95

rég. 125.00

le pantalon confort idéal, en épais tricot acrylique et laine, offert en couleurs mode en plus du noir et blanc. grandeurs assorties.

MOUFLES DE SKI

19.99

doublées « thinsulate » tout un choix de chaudes moufles en nylon imperméable. coloris mode et de base assortis.



PULLS COL ROULÉ

29.95

toute une collection de pulls en tricot de coton pour le ski, des styles à motifs fleurs, carreaux, animaux comiques, couleurs et grandeurs assorties.

SOUS-VÊTEMENT

DE SKI

19.99

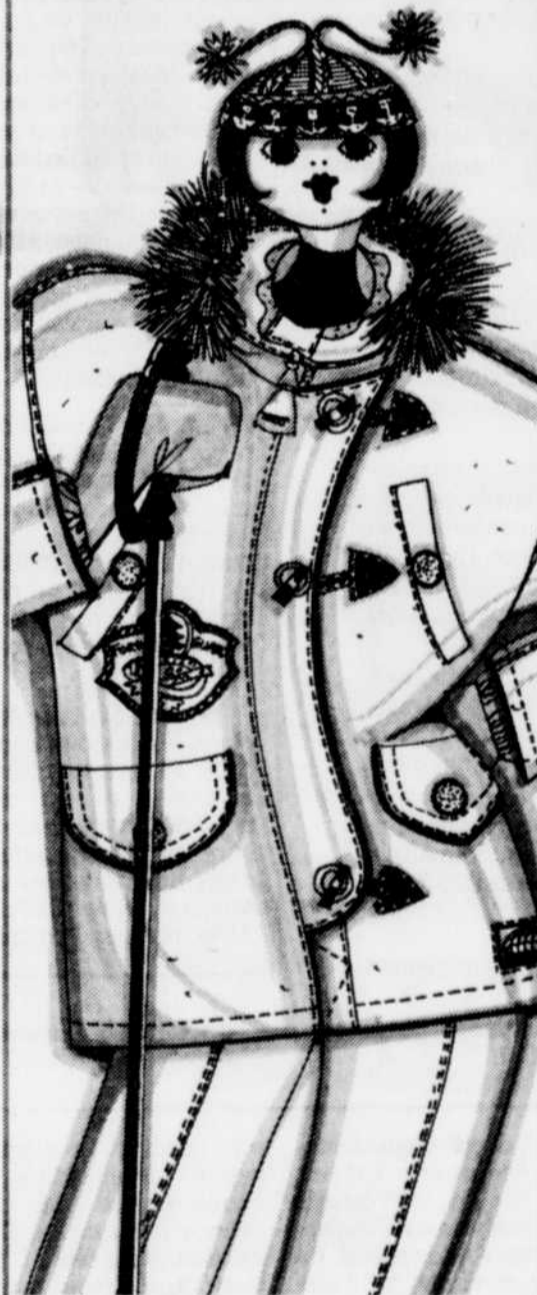
pour skier au chaud, optez pour de confortables sous-vêtements en tricot de laine et coton. camisole et caleçon à coordonner, motif flocons en bleu ou rose sur fond blanc. chaque morceau vendu séparément.

TUQUES DE SKI

12.99

rég. 16.00

de chaudes tuques en pure laine dans toute une collection de motifs jacquard. choix de modèles, coloris assortis.



ANORAKS DE SKI

199.95

rég. jusqu'à 250.00

des styles en tissu iridescent, brodés, imprimé paisley, matalassés, entredoublés duvet, à carreaux vichy, aussi des modèles une pièce. pantalons coordonnés 99.95.

BANDEAUX

DE LAINE

6.99

choisissez parmi une grande variété de bandeaux en pure laine unie ou jacquard. coloris mode assortis.

PULLS COL ROULÉ

UNIS

15.99

tout un choix de pulls en tricot de coton et polyester aux couleurs mode unies. grandeurs assorties.

TUBES DE SKI

2.99

l'accessoire indispensable! en tricot acrylique, ils sont offerts dans une vaste palette de coloris mode.

Bisbille au sein du PLC à Toronto

TORONTO (PC) — Des dissidents libéraux fédéraux de la circonscription de York Centre, à Toronto, ont défié leur chef Jean Chrétien et les instances du parti, dimanche, et ils ont élu un exécutif non reconnu par le PLC.

Choqués de voir Jean Chrétien nommer l'ex-maire de Toronto, Art Eggleton, pour devenir le candidat libéral dans York Centre en vue des prochaines élections fédérales, plus d'une centaine de membres en règle du PLC ont élu dimanche un exécutif qui appuie plutôt la candidature de Peter Li Preti.

« La démocratie a parlé », commentait M. Li Preti, un conseiller municipal de North York, en banlieue de Toronto.

M. Chrétien avait nommé Art Eggleton en octobre dernier, après qu'un congrès national eut accordé au chef le pouvoir de déroger au processus habituel de nomination et de choisir lui-même le candidat

libéral dans n'importe quelle circonscription.

Mais M. Li Preti, qui récoltait depuis un an des appuis dans York Centre, a refusé de laisser sa place à l'ex-maire de Toronto. Ses supporters et lui estiment que l'exécutif libéral de la circonscription ne parle plus au nom de ses membres.

M. Li Preti a présenté une pétition signée, soutient-il, par 75 % des 273 membres libéraux de la circonscription.

L'aile ontarienne du parti fédéral a déjà indiqué que l'élection de dimanche ne recevrait pas l'aval de l'exécutif national. Mais selon le directeur à Toronto de l'aile ontarienne du PLC, Kevin McGourty, la pression sera forte à l'exécutif du PLC pour que les membres de York Centre soient entendus.

MAGASINEZ CE SOIR JUSQU'À 21 H 00
PROFITEZ DE LA VENTE DE JANVIER DANS TOUS LES RAYONS!

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

ÉDITORIAL

Gratouille culturelle

À début de décembre, la ministre des Affaires culturelles Liza Frulla-Hébert annonçait un plan de relance des arts de la scène qui précéda de peu la présentation de ses deux projets de loi très attendus, celui qui transforme le ministère des Affaires culturelles en ministère de la Culture et celui qui crée un Conseil des arts et des lettres au Québec.

Même s'il a été assez bien reçu, le plan de Mme Frulla-Hébert n'a pas de quoi déranger les montagnes : on comprendra le scepticisme manifesté par plusieurs artistes. Dans le climat de morosité qui prévaut, l'initiative promotionnelle coiffée du slogan *Un bon spectacle en rappelle un autre!* monopolise pourtant un budget de cinq millions de dollars « en argent neuf ». Mais il est permis de se demander ce qu'elle rapportera.

Mis à part le « gratteux » offert à l'achat d'une place de spectacle et qui donne une réduction allant jusqu'à 20 \$ sur un autre billet, on ne trouve rien d'original dans les quatre initiatives annoncées pour ramener le public dans les salles.

Outre le million prévu pour le « bon gratteux », la nouvelle enveloppe financera une campagne de publicité pour inciter les gens à sortir, des subventions spéciales aux producteurs et diffuseurs pour organiser des tournées dans les régions, pour développer de bonnes idées (!) pour attirer le public et pour explorer de nouveaux marchés et de nouveaux produits dans les régions, de concert avec les municipalités...

Dans ce désert d'imagination, cette idée de bon de spectacle devient un phare dans la nuit! L'importance du produit culturel que l'on propose au public semble entièrement évacuée.

On se demande un peu à quoi ont servi les mois de consultation qui ont entouré la commission parlementaire de l'automne 1991. Le ministère se voulait à l'époque rien de moins que maître d'oeuvre de la culture au Québec : les récentes décisions semblent indiquer que même sous son nouveau nom, le ministère continuera de s'occuper beaucoup plus d'affaires que de culture.

Il est encore trop tôt pour connaître l'impact réel de la loto-spectacle, limitée au mois de décembre, mais il est permis de douter des retombées réelles de pareille campagne, sur une si courte période de temps. Sur un million de « bons-spectacles », 50 000 devaient offrir des rabais. Aura-t-on réussi à vendre autant de places de spectacles en un mois?

Il reste cependant décevant de constater le manque d'imagination des autorités politiques compétentes qui, là comme avec les casinos, ne trouvent rien de mieux que de miser sur la culture du jeu comme instrument de relance de l'économie.

Pourtant, d'importants changements de cap s'imposent en matière de promotion de notre culture chez nous. Comme le révèle une enquête réalisée auprès des jeunes Québécois, par le professeur Uli Locher, de l'université McGill, pour le Conseil de la langue française, le produit culturel francophone perd du terrain partout mais surtout dans les grandes villes, là où les activités anglophones sont largement disponibles.

Il est permis de douter qu'on réussira à relancer l'industrie du spectacle, chez nous, seulement en invitant le public à délaisser le vidéo et le confort de la maison pour « sortir un peu ». Adolescents de 15 ans ou adultes de 35 consomment d'abord le produit qui les intéresse, celui dont ils entendent parler, que les amis connaissent et que le groupe partage.

Moins de la moitié des jeunes francophones du Québec préfèrent voir des films, assister à des spectacles, écouter de la musique, acheter des disques, regarder la télévision ou écouter la radio, surtout ou uniquement dans leur langue maternelle. Pourquoi?

Lorsque la ministre de la Culture aura répondu à cette question, elle pourra, avec ses fonctionnaires, peut-être trouver autre chose que des « gratteux » comme instruments de relance culturelle.

MARTINE R.-CORRIVAULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Editeur adjoint et rédacteur en chef:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

ANDRÉ FORGUES

Directeur de l'édition:

MICHEL AUDET



Témoignage

La plus grande expérience d'unité

par Louise GAGNON

Du 19 au 23 novembre dernier, à New York, j'ai eu la chance inestimable de participer en compagnie de 200 autres Québécois à ce qui est probablement la plus grande expérience d'unité raciale, ethnique et culturelle à avoir jamais eu lieu sur cette planète. Plus de 35 000 baha'is venant de 180 pays, représentant au total quelque 2100 ethnies, possédant des origines religieuses, sociales et linguistiques extrêmement variées, ont tenu au cœur de Manhattan un congrès mondial historique.

Grâce à la traduction simultanée en plusieurs langues, grâce aussi à la magie des arts, qui transcendent si bien les barrières culturelles et linguistiques, l'immense foule a célébré la richesse de sa diversité et commémoré ce qui constitue le trait distinctif de la communauté baha'ie : l'unité.

Le congrès était retransmis en direct via satellite dans tous les coins du monde y compris dans la région de Québec et des conférences de moindre envergure se tenaient simultanément dans neuf grandes capitales : Moscou, New Delhi, Buenos Aires, Nairobi, Panama, Sydney,

Apia (Samoa), Bucarest et Singapour. Des contacts télévisuels ont été établis entre elles et le congrès. Entre autres faits marquants, soulignons que la conférencière principale était une Québécoise d'origine, Madame Rabbani, née Mary Maxwell, fille de l'architecte W.S. Maxwell qui a conçu la partie centrale du Château Frontenac.

À l'origine de ce congrès, véritable microcosme unifié de l'humanité, se tient la noble figure de Baha'u'llah, le prophète fondateur de la foi baha'ie, celui que les baha'is estiment être le messager de Dieu pour notre époque. Malgré d'intenses persécutions dans son pays d'origine, la Perse, malgré 40 années d'exil successif et d'emprisonnement, il livra son message d'unité pour «...le bien du monde et le bonheur des nations».

Grâce à la puissance de sa révélation (une pluie continue d'écrits, plus de 100 volumes ou sont ciselées les bases d'une civilisation mondiale) et aux sacrifices de milliers de ses disciples, des millions de personnes « qui étaient jadis divisées par différents noms et titres » sont aujourd'hui devenues les membres d'une seule famille humaine.

Dans un hôtel de New York, un groupe de jeunes adultes se sont retrouvés assis autour d'une même table. Ayant découvert

leur origine respective : Iran, Irak, Koweït et Israël, l'un des jeunes dit à un autre : « Tu sais, mon père n'aurait pas aimé me voir ici ». Et tous de se mettre à rire, car pour eux ces inimitiés sont réellement du passé.

En 1992, 100 ans après le décès de son fondateur, la communauté baha'ie s'est non seulement répandue dans presque tous les pays du monde, mais elle a été préservée des schismes qui ont accablé toutes les religions du passé. Pour les baha'is, c'est le pouvoir de l'Alliance du Baha'u'llah qui a préservé leur unité pendant le premier siècle et demi de leur existence.

À New York, ils ont réfléchi ensemble sur la force unificatrice de cette alliance, véritable clé des problèmes contemporains. Ils croient qu'elle est suffisamment puissante pour unir les esprits et les cœurs de tous les êtres humains. Léon Tolstoï a laissé dans ses notes à la fin de sa vie la phrase suivante : « Le monde est en désarroi, la clé de tous ses problèmes se trouve entre les mains du Prisonnier d'Akka, Bah'u'llah ».

Ce congrès n'est pas un rêve mais une réalité. Il lance un défi à chacun de nous, car il préfigure le degré d'unité que la collectivité humaine est appelée à vivre dans un avenir rapproché : nous rassembler, non pour com-

petitionner ou pour tirer notre épingle du jeu, mais pour oeuvrer au bien-être et à la joie de chacun d'entre nous.

Quelques principes simples demandent à être approfondis et mis en pratique dans la vie de tous les jours : prendre conscience de l'unité du genre humain ; s'efforcer d'éliminer ses propres préjugés ; côtoyer amicalement les gens des autres cultures et des autres religions ; fuir la médisance ; cultiver le respect et la tolérance mutuels ; participer à l'amélioration des communications mondiales ; promouvoir l'égalité de l'homme et de la femme ; accorder beaucoup de soins et d'intérêt à l'éducation des enfants.

À New York, nous avons eu la preuve que, quel que soit le régime politique sous lequel nous vivons, quels que soient notre race, notre langue, notre rang social, notre style de vie, notre culture, que nous vivions sur le continent américain, dans une île du Pacifique, à Moscou ou à Pékin, quel que soit l'état lamentable du monde actuel, nous avons tous le potentiel de travailler ensemble à établir les bases d'un monde meilleur.

Madame Louise Gagnon est physiothérapeute et membre de la communauté des baha'is de Sainte-Foy.

Votre Opinion

Sortir de la crise

Les subventions aux entreprises doivent être abandonnées ; personne ne veut d'une économie socialiste, avec des nationalisations. L'Etat n'a donc pas affaire dans le secteur privé. C'est ainsi qu'il lui restera de l'argent disponible pour ses propres affaires : logement, transport en commun, etc. Les entrepreneurs feront autant de profits et peut-être bien davantage.

On nous dira que c'est souvent pour soutenir le niveau d'emploi : fausseté, puisque ces subventions masquent souvent l'incompétence de gestionnaires, ce qui aurait conduit au chômage de toute façon. De plus, une subvention à la modernisation entraîne également des mises à pied. Un exemple d'incohérence : une usine de pâtes et papiers qui engage des millions dans la dépollution, alors qu'elle n'aurait qu'à ne pas blanchir son papier (chlore).

Les entreprises sont là pour faire des profits, mais elles peuvent faire des erreurs comme quiconque. Rayonner sur la Côte-Nord (Port-Cartier) : subventions de plusieurs millions, fermeture quand même. Matane à Pélaudeau. Et récemment Michel Gau-

cher : malgré de généreuses subventions, Steinberg est en dislocation. Lavalin aurait du mal à cacher un mauvais style de gestion sous des euphémismes de récession : comment se fait-il que l'organisation de M. Guy Saint-Pierre a survécu, elle ? Si on ne cesse pas de subventionner Bombardier, le même danger pourrait la guetter. Sobriété est le mot recette d'une reprise.

Une autre manière de relancer l'économie est la semaine de quatre jours. En effet, il s'agit d'une réduction de 1/5 de la production ; au lieu de mettre à pied 20 % du personnel, on garde ainsi tout le monde en emploi, avec le facteur d'indice à la consommation et de paiements d'impôts que cela représente, ainsi que de temps pour la création et la formation.

Enfin, il faut fermer les possibilités d'évasion fiscale pour les entreprises. Le temps est venu de se laisser guider par un peu d'imagination et non par les préjugés. Laisser la porte ouverte à tant d'évasion diminue le sens civique des citoyens et appauvrit durablement une communauté à long terme. Ainsi les besoins de recettes publiques pour les véritables programmes sociaux se-

ront comblés, de même que les besoins de liquidités pour les grands travaux et les mesures de relance de l'emploi. Devant un système qui a failli, il faut avoir l'ouverture d'esprit non de le défendre mais de changer ses manières de travailler.

J.-P. LeBlanc
Rivière-du-Loup

Souveraineté

Aux portes de l'an 2000, la nation québécoise a-t-elle un projet politique collectif pouvant lui servir de saine émulation ? De toute évidence non. Mais bien au-delà d'une émulation circonstancielle, il devient urgent et primordial que l'on détermine démocratiquement un modèle politique correspondant à nos valeurs, à nos manières de voir et d'aborder l'avenir. On ne peut guère oublier que dans toute démarche d'épanouissement social et culturel les structures politiques que l'on habite sont fondamentales.

Le fédéralisme freine le progrès social et culturel de l'État québécois, des leviers fondamentaux telles que la culture, la main-d'oeuvre et l'immigration sont détournés vers Ottawa et limite à la source la portée de toutes les formes. Belle rengaine, belle re-

donnance mais surtout sagesse que de constater les pertes de maîtrises.

Parions que les élections fédérales viendront exacerber les divergences de vues politiques à l'échelle pancanadienne et libéreront la voie des régionalismes des uns et du nationalisme d'ici. Ce temps ne sera pas lieu de roses et d'orchidées pour les tenants d'une réforme en profondeur du fédéralisme canadien de type allairiste ou autre. La sociologie canadienne (avec des réalités économiques provinciales non analogues) n'est pas conciliable avec le principe des cinq grandes régions souveraines. Toute pensée en ce sens serait chimérique pour ne pas dire extravagante.

La souveraineté québécoise sera l'article un d'un partenariat économique et culturel ouvert, à la mesure des intentions du Québec. Sinon, sous l'unifolié en pays canadien, nous serions encore acculés au pied de palabres administratifs interminables, dans une stagnation géante et tragique de notre milieu socio-culturel et dans l'impossibilité d'édifier un développement régional optimal précurseur du plein emploi.

Benjamin LeBel
Rivière-du-Loup

Où allons-nous ?

Plus ça change plus c'est pareil : les guerres et les luttes ruinent les finances publiques. Le denier perd de sa valeur de monnaie d'échange. Les pièces d'or sont disparues de la circula-

tion et même les pièces de bronze. Les prix des denrées montent sans cesse, tandis que le troc revient en usage. Les impôts entravent partout l'activité économique.

Ces réflexions relevaient du mode de vie durant la période d'anarchie au temps de l'empereur romain Valérien, qui régna de l'an 235 à 269 de notre ère.

Aujourd'hui, nous sommes en l'an 1992, malheureusement les déboires que les anciens ont connus ne semblent pas nous avoir profité. Un loustic a déjà dit : « Plus on change de régime, plus c'est semblable à celui qui a précédé ». Malheureusement le monde n'apprendra jamais.

Le romancier anglais Charles Dickens (1812-1870) disait à peu près la même chose alors qu'il écrivait à sa mère dans les années 1860. Il lui racontait dans une lettre restée célèbre que les aliments et les loyers étaient hors de prix, que le charbon était difficile à trouver, que la viande était rare et trop chère pour être achetée, qu'il avait beaucoup de difficultés à joindre les deux bouts. Il terminait en disant : « Je me demande bien où nous allons ».

Léopold Désy
Saint-Antoine-de-Tilly

3 DERNIERS JOURS AUJOURD'HUI, MERCREDI ET JEUDI



NOTRE VENTE APRÈS NOËL

2 000 000\$ DE MEUBLES DÉJÀ RÉDUITS DE BEAUCOUP

Premier arrivé premier servi!

NOUS PAYONS LA TPS

pas de vente aux détaillants

AUCUNE MISE DE CÔTÉ QUANTITÉS LIMITÉES

SUR ACHAT AU COMPTANT

Salles à manger

OU

Mobiliers de salon

RÉGLEZ LE SOLDE EN JUILLET 1993!

Chambres à coucher

LA RÈGLE D'OR DE LÉON

Léon a une règle d'or: assurer à ses clients que le fait d'acheter chez Léon, c'est un choix intelligent.

DécoMeuble

Léon depuis 1909

HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi 9 h à 21 h
Jeudi 31 décembre 9 h à 17 h
Fermé les 1er, 2 et 3 janvier 1993

* Notre politique de prix ne s'applique pas durant cette promotion.

* Sujet à l'approbation du Service du crédit. Aucun dépôt à effectuer, à l'exception des taxes. Cette promotion s'applique sur les achats de meubles seulement.

...LA MEILLEURE FAÇON D'ACHETER DES MEUBLES!

VANIER
100, rue Chabot
à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600

SAINTE-FOY
2635, boul. Hochelaga
Place de la Cité
657-6902

CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Charlesbourg
627-3073

BEAUPORT
4175, boul. Sainte-Anne
voisin Quincaillerie Nap. Boily
667-7851

LÉVIS
300, côte du Passage
Galeries Chagnon
835-0606

Chômage: fraudes de 500 millions \$

OTTAWA (PC) — Des prestataires d'assurance-chômage ont réussi depuis cinq ans à empocher frauduleusement plus de 500,8 millions \$, indique un rapport du service des Comptes publics du Canada 1991-1992.

Selon ce document déposé en décembre aux Communes, le gouvernement a récupéré jusqu'à maintenant 348,2 millions \$ de cette somme et poursuit ses démarches pour recouvrer les 152,6 millions \$ qui manquent encore.

Le montant des prestations d'assurance-chômage obtenues par des moyens frauduleux a augmenté sans cesse de 1987 à 1990, passant progressivement de 80,9 millions \$ à un sommet de 111,5 millions \$ en 1989-90, pour

se stabiliser depuis deux ans à un peu plus de 107 millions \$.

Les normes plus sévères imposées à ce programme ont commencé à porter fruit en 1990-1991, alors que le total des fraudes repérées fléchissait à 107,4 millions \$, en baisse de 3,4 % par rapport à l'année précédente.

Le budget annuel de l'assurance-chômage dépasse les 20 milliards \$. Il assure la subsistance de plus de 1,6 million de personnes au pays, selon les plus récentes données de Statistiques Canada.

La porno censurée en «accélééré» en Ontario

TORONTO — À cause de leur impatience, les membres de la régie du cinéma de l'Ontario sont accusés de laisser passer des scènes pornographiques particulièrement osées (hardcore), car ils ont l'habitude de visionner les vidéocassettes qui leur sont soumises en vitesse accélérée.

par IAN BAILEY
de la Presse canadienne

Dorothy Christian, présidente de la régie, n'a pas nié, hier, cette pratique. Elle a toutefois affirmé que les 30 membres de l'organisme ne rataient rien d'essentiel afin de classer correctement les films et les vidéos.

Selon elle, les membres de la régie visionnent les cassettes qui leur sont soumises à une vitesse deux fois plus rapide que la normale, mais ils retournent à la vitesse normale pour étudier toute scène potentiellement choquante.

Margaret Marland, députée conservatrice de la circonscription de Mississauga Sud, affirme quant à elle que toute cette pratique est une « farce absolue ».

« Comment les membres de la régie peuvent-ils faire leur travail en visionnant le matériel en vitesse accélérée? », a-t-elle demandé.

« Comment, dans de telles conditions, peuvent-ils savoir si, dans une scène de sexe, la relation est faite sur une base consentante ou s'il s'agit d'un viol? », a-t-elle ajouté.

Mme Christian réplique en affirmant que le visionnement en vitesse accélérée est devenu une nécessité pour faire face au flot continu de matériel vidéo reçu depuis qu'une décision datant du milieu des années 80 a fait de la régie l'organisme responsable de la classification des vidéocassettes.

En 1985, la régie, qui avait été accusée d'avoir passé les ciseaux dans des films comme « The Tin Drum » et « Pretty Baby », a vu ses pouvoirs diminués par le gouvernement libéral.

Au cours des 10 premiers mois de 1992, les membres de la régie ont visionné 1900 films et vidéos.



Chaque semaine, Roy Weber trie les matériaux recyclables apportés à son magasin et les emporte dans un dépôt plus important.

Bons d'achat contre des rebuts recyclables

WATERLOO, Ont. (PC) — Chez Roy Weber, vendeur de produits écologiques, les clients qui apportent leurs rebuts recyclables reçoivent des bons applicables à l'achat d'articles vendus en magasin.

Le propriétaire du magasin Greenbacks, The Environment Store, croit que son idée de combiner un dépôt de produits recyclables et un commerce de produits « environnementaux » est sans précédent au pays.

Il accepte les produits de plastique et de carton que le programme local de collecte des rebuts recyclables à domicile ne prend pas.

« Avant, ces produits étaient jetés à la poubelle, raconte un des consommateurs payés pour venir porter ses déchets dans les bacs à recyclage de Greenbacks, The Environment Store. Maintenant, nous les déposons à l'arrière du magasin, et Roy nous donne ces coupons que nous pouvons utiliser à l'avant du magasin pour acheter ses produits. »

Chaque semaine, M. Weber trie les matériaux recyclables ap-

portés à son magasin — il accepte tout, à condition que ce soit propre — et les emporte dans un dépôt plus important. C'est une façon pour l'entreprise d'aider l'environnement, explique-t-il.

En échange de leurs déchets, ses clients reçoivent des coupons d'une valeur de cinq cents pour chaque kilo de matériel recyclable remis.

Greenbacks ne vend que des produits sans danger pour l'environnement, des souliers de course et des boyaux d'arrosage faits de caoutchouc recyclé jusqu'aux articles de verre recyclé, en passant par les bijoux en imitation d'ivoire réalisés à partir de noix de la forêt tropicale, les portefeuilles en imitation de cuir faits de liège, et des sculptures de plastique recyclé dont la texture reproduit celle de la pierre à savon, jusqu'aux ouvrages sur les produits de santé naturels et à la nourriture organique pour bébé.

LA VENTE MAZDA D'APRÈS-NOËL

DU 26 AU 31 DÉC. SEULEMENT!

OBTENEZ UNE TRANSMISSION AUTOMATIQUE*

ou une remise de valeur équivalente jusqu'à un maximum de 800\$, pour tous nos modèles 92.

SEULEMENT
6 JOURS!

OBTENEZ LA «PROTECTION ÉTENDUE MAZDA» SANS FRAIS**

Notre garantie de 5 ans/140 000 km pour les composantes principales de tous nos modèles 92 et 93, sans aucuns frais!

SEULEMENT
6 JOURS!

ET PROFITEZ DES REMISES DU FABRICANT AU CONCESSIONNAIRE!

Pour tous les modèles 92 et certains modèles 93. Le concessionnaire vous donnera tous les détails.

* Cette offre s'applique aux véhicules Mazda neufs 1992 en inventaire chez les concessionnaires participants, du 26 décembre au 31 décembre 1992. L'offre consiste en une transmission automatique ou une remise de \$750 sur les camionnettes, les 323 et les Protégé, de \$800 sur les MPV et de \$850 sur les MX-5 Miata. La transmission automatique n'est pas offerte sur les MX-5 Miata. ** Cette offre s'applique aux véhicules Mazda neufs 1992 et 1993 en inventaire chez les concessionnaires participants, du 26 décembre au 31 décembre 1992. La valeur de la Protection étendue Mazda est la suivante: \$455 pour les 323, \$705 pour les Protégé, \$605 pour les MX-5 Miata et les MX-3 Precedia, \$555 pour les camionnettes B2200, \$900 pour les camionnettes B2600 et les Cronos 626, 710 pour les MX-6 Mystère, 875 pour les RX-7, 895 pour les Serena 929 et 910 pour les MPV.



mazda

Je me sens bien.

Québec
Chatel Automobiles Ltée
1350, Bouvier
628-6336

Québec
Premier Mazda
656, rue Graham Bell
687-0753

Cap-Santé
Cap-Santé Mazda
5, rue Bois de L'Ail
285-0011

Plessisville
Maurice Côté
Automobiles Inc.
637, rue St-Louis
362-7324

St. Georges de Beauce
Automobiles Sittelle
15300, boul. Lacroix
228-4815

Rivière du Loup
Rivière du Loup Mazda
160, Fraser
862-3263

Matane
Garage Marcel Villeneuve Inc.
1780, rue du Phare Ouest
562-0245

Grande Rivière
Lloyd Sutton Auto
89, Grand Allée
385-2279

Québec
Rendez-Vous Mazda
1615, boul. Henri Bourassa
529-8551

Ste-Patrice de Beauvillage
Automobiles M. Blais
462, rue Principale
596-2322

Montmagny
Montmagny Mazda
201, blvd. Tache Ouest
248-0014

Baie St. Paul
Charlevoix Mazda
996, Mgr. de Laval
435-5353

Thetford Mines
Centre de l'Auto Amiante Inc.
410, boul. Smith Sud
338-4694

Pintendre
A. Lachance Automobiles Inc.
529, Route Kennedy
837-8897

Rimouski
Automobiles R.P. Inc.
455, boul. Ste-Anne
Pointe au Père
724-7888

Baie Comeau
Mazda Cote-Nord
291, boul. La salle
296-0202

Si vous êtes membre du Club,
entrez le code suivant:
18117351
Simon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points

EN STOCK

Deskjet 500
IBM
modèle F-43

club DOS
Le super centre de l'informatique
Téléphone: 1-418-877-9888 FAX: 1-418-877-3646
7710 Bd. Honoré-Grégoire, Sainte-Foy, Québec, G2O 2J6